L'infolettre du jeudi

22 janvier 2026, Vol. 4, no. 25. *ÉDITION THÉMATIQUE*

La chronique du 75e

par Gaétan Godbout

Hommage

Aux personnes consacrées qui nous ont formés, soignés, nourris

Depuis la création de notre diocèse, et même auparavant, un nombre incroyable de personnes se sont dévouées pour nous enseigner, nous soigner et même nous nourrir. Membres de communautés religieuses, prêtres séculiers, laïques, parents, tous ont mis leurs talents et leur énergie au service d'autrui, dépensant sans compter leur force, leur énergie et même leur argent. C'est à tous ces gens qu'aujourd'hui, je veux rendre hommage.

En consultant les annuaires diocésains publiés depuis 1953, on constate qu'ils sont nombreux ceux et celles qui sont venus de tous les horizons pour enseigner dans nos collèges et couvents ou encore qui sont venus prendre soin de nous dans nos modestes hôpitaux, hospices et orphelinats. D'autres ont été appelées en renfort afin de nourrir nombre d'étudiants, de malades et même de prêtres engagés dans différentes paroisses.

Dans nos écoles et collèges

Ainsi, en 1953, l'annuaire diocésain nous apprend qu'il y avait alors dans la région, quinze communautés de femmes à l'œuvre dans plus d'une trentaine de paroisses pour un total de 540 religieuses. Du côté masculin, on dénombrait aussi trois communautés de frères enseignants en service à Sainte-Anne-de-la-Pocatière, L'Islet, Saint-Thomas de Montmagny, Rivière-du-Loup, Saint-Alexandre, Cap-Saint-Ignace et Saint-Pamphile. À ces 58 frères enseignants, il faut ajouter les 78 prêtres séculiers affectés au Collège de Sainte-Anne, à l'École d'agriculture et à l'External classique de Rivière-du-Loup.

En plus de l'enseignements qu'ils dispensaient aux enfants, adolescents et jeunes hommes du cours classique, souvent, ces hommes et femmes étaient très impliqués dans les communautés où ils et elles étaient implantées.

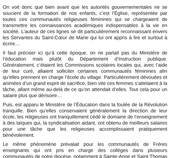

On voit donc que bien avant que les autorités gouvernementales ne se soucient de la formation de nos enfants, c'est l'Église, représentée par ses communautés religieuses, qui s'occupait de l'éducation et de transmettre les connaissances académiques indispensables à la vie en société. L'auteur de ces lignes se dit particulièrement reconnaissant envers les Servantes du Saint-Cœur de Marie qui lui ont appris à lire et surtout à écrire…

Il faut préciser ici qu'à cette époque, on ne parlait pas du Ministère de l'éducation mais plutôt du Département d'instruction publique. Généralement, c'étaient les Commissions scolaires locales qui, avec l'aide de leur curé, allaient solliciter certaines communautés féminines afin qu'elles prennent en charge l'école du village. Particulièrement dévouées et animées d'un grand esprit de sacrifice, bien vite ces femmes s'adaptaient à la vie en milieu rural et acceptaient de ce qu'on attendait d'elles. Tout cela pour un salaire plus que dérisoire…

Puis, est apparu le Ministère de l'Éducation dans la foulée de la Révolution tranquille. Bien qu'elles conservaient généralement la direction de leur école, les religieuses ont tranquillement cédé le domaine de l'enseignement à des laïques qui, la syndicalisation aidant, ont obtenu de meilleurs salaires pour une tâche que les religieuses accomplissaient pratiquement bénévolement.

Le même phénomène prévalait pour les communautés de Frères enseignants qui ont pris en charge des collèges dans plusieurs communautés de notre diocèse, notamment à Sainte-Anne et Saint-Thomas (Frères du Sacré-Cœur), Cap-Saint-Ignace et Saint-Pamphile (Frères Maristes), L'Islet, Rivière-du-Loup (Frères des écoles chrétiennes) et Saint-Alexandre (Frères de l'Instruction chrétienne). À ces communautés enseignantes, il faut ajouter tous les prêtres séculiers qui enseignaient au Collège de Sainte-Anne, à l'External classique de Rivière-du-Loup et à l'École d'agriculture.

Si les communautés masculines concentraient la grande majorité de leur temps à former des adolescents dans nos collèges, quelques communautés féminines animaient des couvents et des écoles ménagères où l'on formait les jeunes filles à la cuisine et aux travaux ménagers.

C'était le cas notamment pour la Congrégation Notre-Dame qui s'occupait de l'école classico-ménagère de Saint-Pascal. Un bon nombre d'autres religieuses, en particulier les Petites Sœurs de la Sainte-Famille, s'occupaient à nourrir les étudiants qui fréquentaient le Collège de Sainte-Anne. Cette communauté a aussi pris la relève des Sœurs de Sainte-Jeanne-d'Arc qui furent les premières à servir Mgr Desrochers de même que les prêtres du presbytère de Saint-Patrice.

Dans nos hôpitaux

À la création du diocèse, on ne retrouvait dans la région que quatre petits hôpitaux. Là encore, ce sont les communautés religieuses féminines qui généralement faisaient tourner ces établissements de même que les hospices et orphelinats de notre territoire. Le même esprit de sacrifice et d'abnégation prévalait parmi le personnel religieux de ces différentes maisons.

Ainsi, durant les premières années d'existence de notre diocèse, on retrouvait les Sœurs de la Providence à l'Hôpital Saint-Joseph du Précieux Sang de Rivière-du-Loup, les Sœurs de Saint-Joseph de Saint-Valier à l'Hôpital Saint-Joseph du Lac de Saint-Éleuthère, les Petites Franciscaines de Marie à l'Hôpital de Saint-Jean-Port-Joli et les Augustines de la Miséricorde à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Au début des années 1950, sollicitées par Mgr Bruno Desrochers, les Sœurs de l'Enfant-Jésus de Chauffailles de Rivière-du-Loup ont accepté d'œuvrer à la Ville Saint-Jean-Port-Joli. Elles ont alors pris en charge cette institution c'est bien vite transformée en véritable hôpital comme dénomma sous le nom d'Hôpital Notre-Dame de Fatima. Cette maison de soins fut très longtemps dirigée par Sœur Cécile Maienfant, la fondatrice de l'institution. Ce sont aussi les Sœurs de l'Enfant-Jésus qui ont accepté d'œuvrer à la Ville Saint-Jean-Port-Joli et les Augustines de la Miséricorde à l'Hôtel-Dieu de Montmagny.

Pour leur part, les Sœurs de la Charité de Québec se dévouaient aux hospices de Montmagny et de Saint-André de Kamouraska alors que les Sœurs du Bon-Pasteur avaient pris en charge l'Orphelinat du Sacré-Cœur de Rivière-du-Loup. Elles y accueillaient des orphelines et des pensionnaires des représentantes dans plusieurs maisons d'enseignement de notre diocèse. Quant à l'Orphelinat Saint-Martin de Rivière-Ouelle, il était sous la responsabilité de Sœurs de Notre-Dame du Perpétuel Secours. Cet orphelinat fut ensuite transformé en résidence pour personnes âgées: le Foyer Thérèse-Martin.

Je n'en voudrais de passer sous silence la grande contribution des deux communautés contemplatives féminines qui nous ont accompagnés et qui nous soutiennent encore de leurs prières. Ce sont les Soeurs Clarisses, installées à Rivière-du-Loup depuis 1933 et les Sœurs de la Visitation Sainte-Marie qui ont maintenu un monastère à La Pocatière jusqu'à l'année dernière.

Si les Prêtres séculiers de la Sainte-Famille nous alimentaient d'une nourriture temporelle, les Visitandines et les Clarisses nous apportaient une nourriture spirituelle indéniable. Ces dernières ont aussi été très utiles à plusieurs de nos prêtres puisqu'elles confectionnaient avec adresse et dévoué de beaux vêtements liturgiques qui réjouissaient l'œil des fidèles qui fréquentaient nos églises et chapelles.

On a aussi vu passer dans notre diocèse des religieux de plusieurs communautés masculines qui ont accepté de prêter leur concours afin d'animer quelques communautés chrétiennes. L'une de ces communautés, les Oblats de Marie Immaculée est demeurée présente chez nous jusqu'en 1997 pour faire vivre la Maison de la Paix (maison de retraites).

Au fil du temps, toutefois, bon nombre de religieuses sont demeurées à l'emploi du réseau de l'éducation ou elles devenaient conseillères en éducation chrétienne, se chargeant aussi de la transmission de la foi aux jeunes par l'entremise de la catéchèse. D'autres ont intégré les services diocésains comme agentes de pastorale aux côtés d'agentes et d'agents laïques. Comme pour la société dans laquelle elles évoluent, les membres de ces communautés religieuses, elles aussi, se sécularisaient et elles se associèrent à la diminution de leurs forces. Nombreuses sont celles qui ont été invitées à réintégrer leur Maison-Mère et se sont donc retirées du marché du travail.

Une époque de décroissance

D'année en année la plupart de ces communautés religieuses, tant masculines que féminines, ont fermé des maisons avant de quitter définitivement le diocèse. Peu en sont marquer la décroissance de cet effectif religieux, citons quelques chiffres.

En 1953, l'annuaire diocésain nous indique que 58 frères enseignants sont présents dans notre diocèse alors que 540 religieuses étaient actives dans plus d'une soixantaine d'écoles, couvents, hôpitaux et hospices et orphelinats. Deux ans plus tard, on comptait 67 frères et 578 religieuses. En 1957, le nombre de frères enseignants était passé à 81 en provenance de six communautés. Ils oeuvraient alors dans 14 maisons différentes. De leur côté, les religieuses étaient au nombre de 596. Elles représentaient 15 communautés et étaient réparties dans 56 maisons.

Si, dès le milieu des années 1960, on constate une forte diminution du nombre de frères enseignants, le nombre de religieuses présentes dans notre diocèse a atteint le chiffre record de 740 femmes en 1965. À compter de cette date, on relève une diminution constante du nombre de religieuses à un point tel qu'on ne compte aujourd'hui que trois communautés québécoises encore présentes: le Soeurs de l'Enfant-Jésus à Rivière-du-Loup (52), les Sœurs Clarisses à Rivière-du-Loup (5), les Sœurs de la Charité de Québec aux Services diocésains (2). Et tout récemment, trois Sœurs de la communauté Notre-Dame du Calvaire sont venues de Côte d'Ivoire pour exercer différentes fonctions dans notre diocèse.

Oui, il faut rendre hommage à toutes ces femmes et hommes qui, au fil des années, ont consacré leur existence à nourrir, soigner et éduquer les enfants et nous et de ces parents et qui ont même nourri un très grand nombre d'étudiants, de malades et d'orphelins. Sans les efforts humains et financiers, sans les sacrifices innombrables de ces femmes et de ces hommes, nous institutions publiques (écoles, hôpitaux et autres) ne seraient pas ce qu'elles sont devenues, ici comme ailleurs au Québec. À vous toutes et tous, mesdames et messieurs, je vous lève mon chapeau.

Le diocèse

L'unité Est

L'unité Centre

L'unité Ouest

Notre jumelage avec Val Notre-Dame

Quelqu'un vous a fait suivre l'infolettre?
Vous pouvez la recevoir directement

Je m'abonne à
L'infolettre du jeudi

Se désabonner

Mailing address: Église de Sainte-Anne, 1200, de avn Fairchild, La Pocatière, Québec, G0R 1Z0, CA